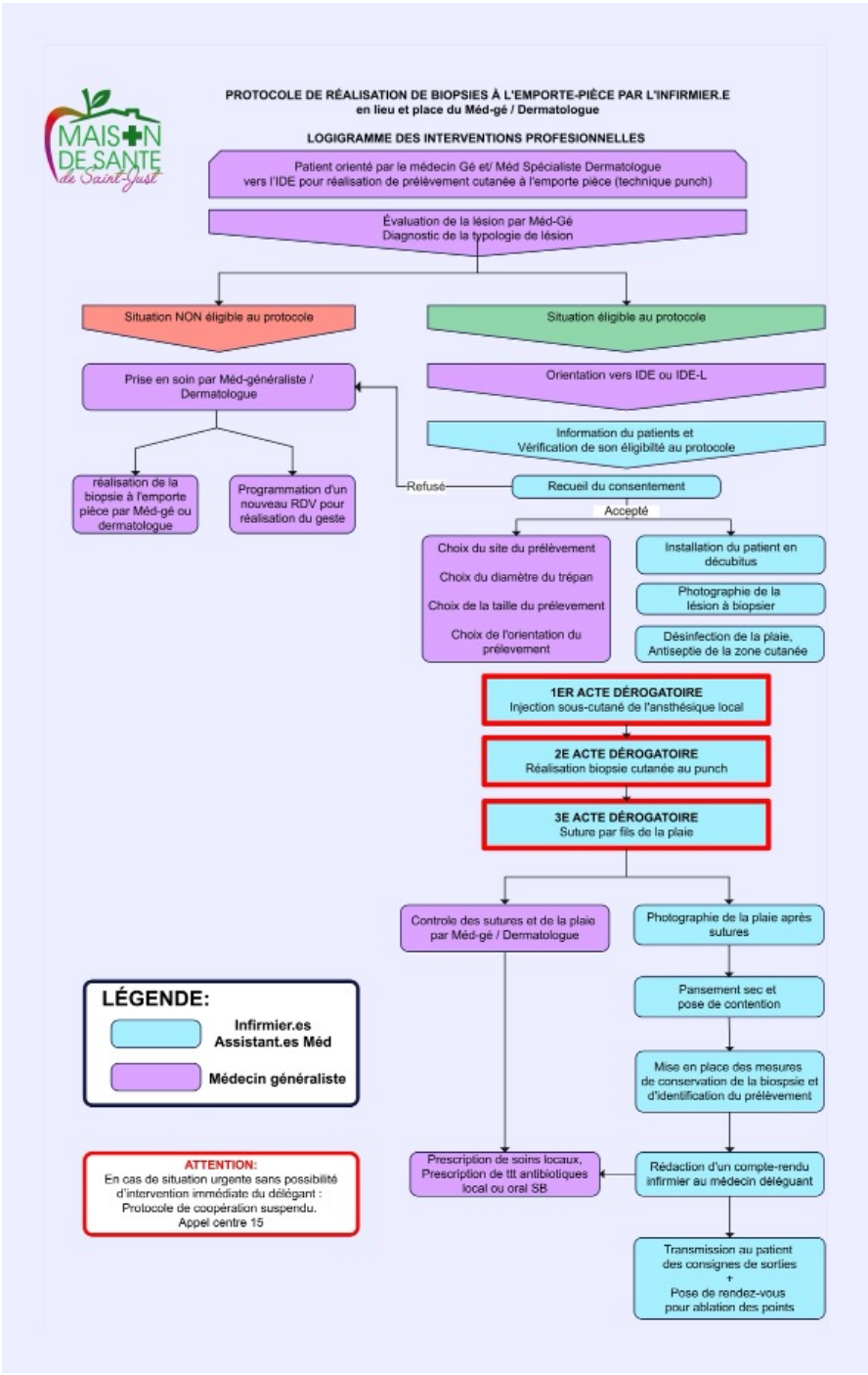


	Projet de protocole local de coopération inter professionnelle Fondé sur les exigences de qualité et de sécurité des protocoles de coopération entre professionnels de santé précisées par le décret du 27 décembre 2019. ⇒ L'ensemble des rubriques a été renseigné avec rigueur afin que les descriptions justifient l'adéquation de l'activité aux exigences référencées. ⇒ L'équipe de rédaction du protocole local s'est assurée que les professionnels délégants et délégués sont bien inscrits à l'article 4011-1 du code de santé publique. ⇒ L'équipe de rédaction du protocole local s'est assurée que les actes dérogatoires inscrits dans le protocole ne font pas partie des compétences ni propres ni prescrites du délégué. ⇒ Ce que doit contenir le PC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000039684544/	Indexation des annexes
Équipe de rédaction	Madame SABRI Ninon, Monsieur CAZILLAC Denis Docteur MILLA Yvan ; Docteur MILLA-BÉNISTY Nathalie	
1. Intitulé du protocole	Réalisation de biopsies à l'emporte-pièce (au punch) par l'infirmier.e en lieu et place du médecin délégant en structure d'exercice coordonnée	
2. Recommandations de bonnes pratiques de l'HAS sur lesquelles est fondé le protocole - Autres recommandations professionnelles et textes réglementaires	<u>Recommandations professionnelles HAS :</u> https://archive.ansm.sante.fr/var/ansm_site/storage/original/application/b88cbbb2cf23913be140e9680adf4875.pdf <u>Autres recommandations de sociétés savantes ou recommandations étrangères reconnues :</u> https://www.sfdermato.org/media/pdf/formation-en-dpc/formation/20-histo-pathocut.pdf https://lemedecinduquebec.org/Media/120207/057-063DreGranger0513.pdf https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S254245131730305X <u>Textes réglementaires</u> Références réglementaires en lien avec l'activité habituelle de la structure (CHU, CH, MSP, CPTS, CDS...) : Décret de compétence du délégant : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033897070 https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000034502881 (diplôme d'études spécialisées (DES) en dermatologie-vénéréologie) Décret de compétence du/des délégué(s) : Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier - https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000020961044/ - Article D-4311-16 à D-4311-23 du code de la santé publique - https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000026151679	

	- Grade de Licence :Décret n°2010-1123 du 23 septembre 2010 relatif à la délivrance du grade de licence - https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000022851331/ - <u>Références bibliographiques :</u> https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1776981721000018 https://cancer.ca/fr/treatments/tests-and-procedures/punch-biopsy https://www.lapvamboise.fr/wp-content/uploads/lapv-comment-realiser-une-biopsie-cutanee.pdf https://dermato-info.fr/fr/les-techniques-en-dermatologie/les-biopsies-de-peau https://www.sfdermato.org/media/pdf/formation-en-dpc/formation/20-histo-pathocut.pdf https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=EPCI-243400520 <u>Références liées à la formation initiale du délégué :</u>	
3. Contexte	<i>Parler de la situation géographique, du territoire, du lieu, du problème rencontré.</i> - Manque d'accès aux soins dermatologiques (3 dermatologues sur le territoire de Lunel) pour une population totale de 51191 habitants en 2020 ; - Délais d'attente pour l'obtention d'un RDV dermato = 6 à 7 mois ; - Retard dans le diagnostic et le traitement des affections dermatologiques ; - Risques d'augmentation de complications et de séquelles pour les patients. <i>Planning d'intervention de Ninon chez Nathalie MILLA :</i> - Tous les mercredis matins (De 08h00 à 12h30) <i>Activité Biopsique de Yvan Milla à la MSP :</i> - Nbr total de biopsies réalisées sur une année : 192 - Délais moyen entre la demande et la réalisation de la biopsie : 15 jours à 3 semaines - Planning prévisionnel d'intervention sur la MSP : tous les vendredis matins <i>Activité biopsique chez Nathalie MILLA :</i> - Nbr total de biopsies réalisées sur une année : 700 en 2023 ; - Délais moyen entre la demande et la réalisation de la biopsie : 15 jours à 3 semaines. <u>Patients et pathologie(s) concernés par le protocole :</u> - Patients porteurs de dermatoses inflammatoires ; - Patients porteurs de dermatoses vésiculo-bulleuses ; - Patients avec suspicion de lésions tumorales.	

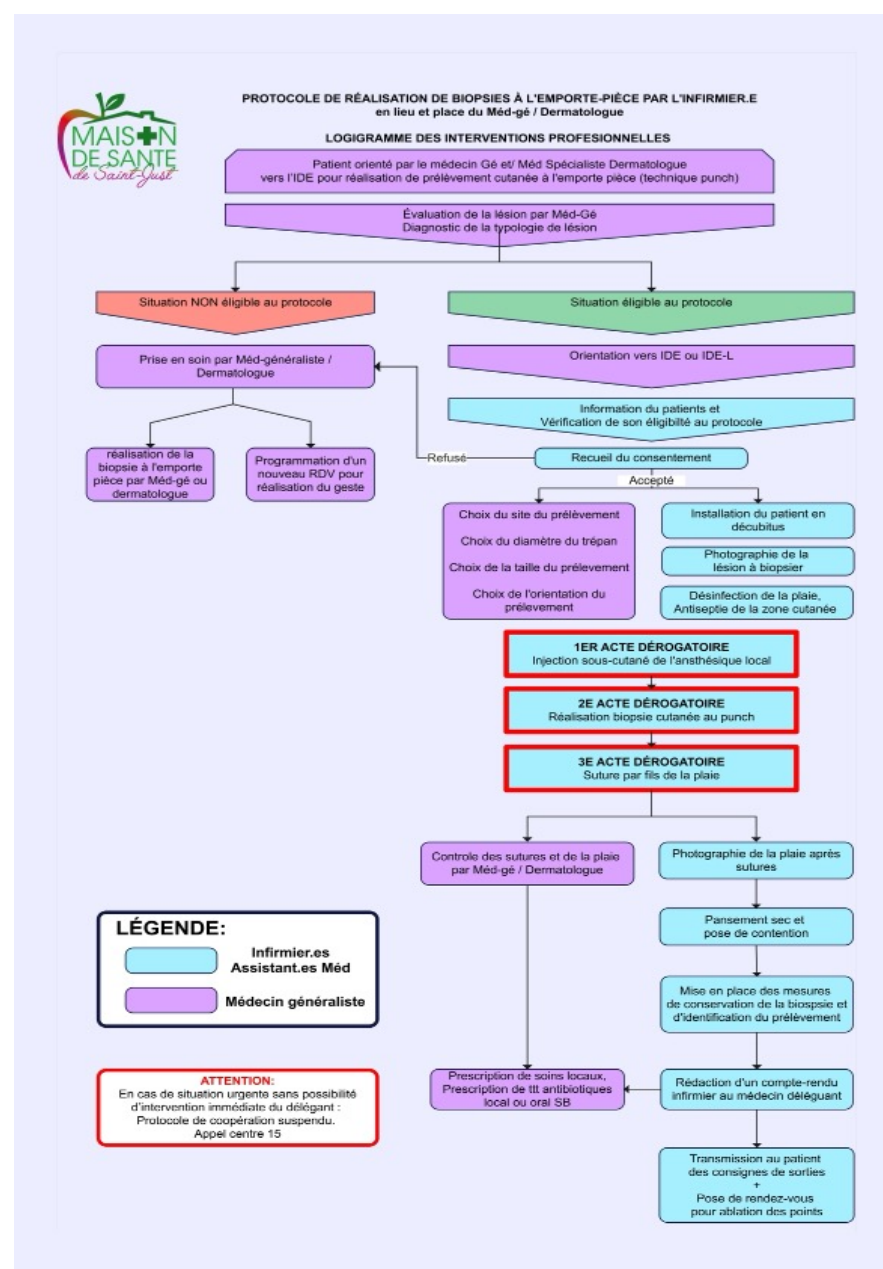
	<u>Professionnels concernés</u> - <u>Qualification professionnelle et éventuellement spécialité des délégants :</u> Diplôme d'études spécialisées (DES) en dermatologie-vénéréologie ; Diplôme d'état de Docteur en Médecine ; - <u>Qualification professionnelle et éventuellement spécialité des délégués :</u> Diplôme d'état d'infirmier.e ; D.U infirmier en pratiques avancées ; D.U Plaies et cicatrisation ; <u>Le cas échéant, expérience professionnelle (durée et lieu d'expérience) requise des délégués :</u> Expérience de pratique à biopsie chez le Dr MILLA-BENISTY Nathalie <u>OU</u>, l'organisation de sessions de stages pratiques autour de la réalisation des ponctions biopsiques à l'emporte-pièce avec un médecin spécialisé en dermatologie. <u>Lieu de mise en œuvre :</u> - <i>Maison de santé de Saint-Just ;</i> - <i>Villa Medica , cabinet du Dr MILLA BENISTY Nathalie 400 Avenue des Abrivados, 34400 Lunel</i> - <i>Logiciel présent utilisé : AXISANTÉ / drag n survey</i> - <i>Matériel utile à la réalisation du protocole :</i> - o <i>Matériel d'antisepsie :</i> ▪ <i>Bétadine rouge</i> ▪ <i>Bétadine jaune</i> ▪ <i>Chlorure de sodium 0,9%</i> ▪ <i>Gants stériles</i> ▪ <i>Compresse stériles</i> - o <i>Matériel d'anesthésie :</i> ▪ <i>Seringue de 10 ml ou 20 ml</i> ▪ <i>Aiguille sous-cutanée (Orange)</i> ▪ <i>Trocart</i> ▪ <i>Xylocaïne adrénaline 20 ml</i> - o <i>Matériel de ponction à l'emporte-pièce :</i> ▪ <i>Xylocaïne adrénaline</i> ▪ <i>Un set à pansement stérile (pince + lame de bistouris)</i> ▪ <i>Un punch à biopsie</i> - o <i>Matériel de prélèvement et de conservation de l'échantillon :</i> ▪ <i>Liquide de conservation à biopsie du laboratoire d'anapath : formol 10% tamponné à Ph 7,2</i> ▪ <i>Formulaire d'identification du patient et du prélèvement</i> - o <i>Matériel de réalisation de sutures & du pansement :</i> ▪ <i>Aiguille à suture ;</i> ▪ <i>Porte aiguille ;</i> ▪ <i>Pince à disséquer ;</i> ▪ <i>Fils ;</i> ▪ <i>Set à pansement ;</i> ▪ <i>Ciseaux</i>	
--	--	--

4. Objectifs	<u>Objectifs de mise en œuvre :</u> <u>Pour le patient :</u> - Raccourcir les délais de diagnostics et de traitements ; - Diminuer le taux de séquelles liés à des prises en soins tardives ; - Permettre l'ouverture de nouveaux créneaux de rendez-vous pour les consultations dermatologiques ; - Augmenter les capacités de créneaux d'exploration des lésions cutanées. <u>Pour le médecin délégant :</u> - Gain de temps médical ; - Meilleure prise en soin de son patient grâce à du personnel dédié à cette mission précise, et formé à cette fonction ; - Possibilité de favoriser l'inclusion de nouveaux patients ; - Diminuer, au profit d'un diagnostic médical plus rapide, le nombre de leurs interventions auprès des patients ; - Réinvestir le temps médical économisé dans la prise en charge d'un plus grand nombre de patients, ou de patients avec des pathologies complexes. <u>Pour le délégué : IDE</u> - Reconnaissance de sa pratique professionnelle ; - Valorisation des compétences ; - Accès à la formation ; - Coopération renforcée avec les médecins ; - accroître et développer les compétences en soins infirmiers exerçant à la Maison de santé ; - Améliorer la satisfaction au travail des professionnels, par une meilleure qualité des soins prodigués aux patients. <u>Pour le territoire de la MSP :</u> - Satisfaire la demande de prise en soins dermatologiques du territoire et de la msp ; - Optimiser le fonctionnement global de la structure ; - Diminuer la durée moyenne globale d'attente pour l'exploration des lésions cutanées des patients consultants. <u>Patients et pathologie(s) concernés par le protocole :</u> Pathologies : - lésion de la peau identifiée qui présente une rupture de la continuité des tissus et de la barrière cutanée ; - Lésion qui nécessite une biopsie cutanée unique (nævus, pendulum, épithélioma basocellulaire...) ; - Patients porteurs de dermatoses inflammatoires ; - Patients porteurs de dermatoses vésiculo-bulleuses ; - Patients avec suspicion de lésions tumorales. Patients : - Tous patients âgés de + de 16 ans ; - Avec une suspicion de maladie inflammatoire de la peau (dermatoses inflammatoires, sur une lésion en pleine évolution, non remaniée par une surinfection ou une excoriation) ; - Avec une suspicion de cancer de la peau (le prélèvement dans la zone la plus infiltrée de la lésion, si possible non ulcérée) ; - Avec toutes lésions cutanées qui présentent un aspect inhabituel.	

5. Actes dérogatoires	Réalisation de biopsies à l'emporte-pièce (au punch) par l'infirmier.e, avec au préalable une injection d'un anesthésique local, et pose de points de suture nécessaires à la cicatrisation, en lieu et place du médecin déléguant, en structure d'exercice coordonné 	Annexe 1 : Arbre décisionnel associé à chaque dérogation.
6. Critères d'éligibilité et d'inclusion des patients	<u>Critère(s) d'éligibilité :</u> Critère 1 : Patient majeur, ou mineur de + de 16 ans Critère 2: Patient ayant fait l'objet au préalable d'une évaluation et d'un diagnostic médical du médecin généraliste et/ ou de la dermatologue de la MSP. Critère 3 : Patient qui présente une lésion cutanée anormale Critère 4 : Patient ayant donné (ou son représentant légal) son consentement éclairé.	Annexe 2 Obligatoire: Formulaire de vérification des critères d'éligibilité, d'inclusion et de non inclusion.

	<u>Critères d'inclusion</u> : ils devront être vérifiés par le délégué ; Critère : Patient consultant de la structure, et /ou patient dont le médecin traitant fait partie de la structure d'exercice coordonné. Pour un patient sous mesure de protection juridique, le tuteur, ou le curateur devra donner son consentement écrit. Le consentement oral n'est pas toléré.	Annexe 3 : Information donné au patient pour inclusion dans le PC
7. Critères de non-inclusion des patients	<u>Critère 1</u> : Patients mineurs de - de 16 ans, Critère 2 : Patients qui présentent des plaies chroniques (escarre, plaie tumorale, ulcère, plaies infectées, plaies nécrotiques, plaies fistuleuses ou exsudatives, plaie au visage) ; Critère 3 : Patients qui présentent un déficit immunitaire ; Critère 4 : Patients qui présentent des antécédents d'allergie à tous produits ou dispositifs susceptibles d'être utilisés avant, pendant et après la biopsie ; Critère 5 : Patients qui présentent des troubles connus de la cicatrisation : chéloïdes ou retard à la cicatrisation ; Critère 6 : Sujets sous traitement : ○ susceptible d'agir sur l'hémostase (anticoagulants, anti-agrégants plaquettaires...) ○ topiques appliqués sur les zones concernées par la biopsie, dans le mois précédant l'inclusion (dermocorticoïdes ...); ○ systémique susceptible d'interférer avec le processus de cicatrisation. Critère 7: Patients qui n'ont pas consenti au protocole.	Annexe 4 : Recueil du consentement écrit du patient.
8. Critères d'exclusion pendant la mise en œuvre du protocole de coopération	<u>Critères d'alerte pour exclusion du protocole.</u> <u>Durant la mise en œuvre du protocole, des éléments peuvent apparaître et nécessiter de renvoyer le patient pour une prise en charge par le délégant :</u> Critère 1 : Hémorragie locale importante... Critère 2 : Décompensation durant l'acte de biopsie (malaise vagal, perte de connaissance...) ; Critère 3 : Difficultés techniques rencontrées par le délégué pour la réalisation de la biopsie ; Critère 4 : analgésie insuffisante ; Critère 5 : besoin de conseils quant à des situations cliniques particulières ;	

9. Description synthétique par un algorithme du parcours du patient dans le cadre du protocole.



10. Formation complémentaire théorique et pratique requise des professionnels délégués pour exercer ces nouvelles compétences dérogatoires
Le programme de formation doit être validé par le délégué

Modalités de formation totale : Préciser la durée totale de la formation. Dans l'idéal, demander la validation du contenu par les professionnels médicaux compétents dans le domaine de la dermatologie .

Formation théorique : durée et contenu validés par les professionnels médicaux compétents dans le domaine de la dermatologie :

- Compétences à acquérir en rapport avec les actes et activités délégués
- Objectifs pédagogiques : à la fin de la formation le délégué sera capable de...
 - 1) Pour l'anesthésie :**
 - Comprendre les principes de base de l'anesthésie locale ;
 - Connaître la technique d'administration de l'anesthésie locale ;
 - Maîtriser les mesures de sécurité et d'hygiène lors de l'administration de l'anesthésie locale ;
 - Savoir reconnaître et gérer les complications et les effets indésirables de l'anesthésie locale ;
 - Acquérir les compétences nécessaires pour administrer l'anesthésie locale de manière efficace et sécurisée ;
 - Savoir communiquer avec les patients pendant l'administration de l'anesthésie locale pour les rassurer et les informer ;

ANNEXE 5 : Support de formation des professionnels à la Biopsie à l'emporte-pièce / Punch

avant la mise en œuvre du protocole	○ Connaître les indications et les contre-indications de l'anesthésie locale ; 2) <u>La biopsie à l'emporte-pièce (ou au punch) :</u> ○ Comprendre les principes de base de la méthode de biopsie au punch ; ○ Connaître les indications et les contre-indications de la biopsie au punch ; ○ Savoir préparer le matériel nécessaire pour réaliser une biopsie au punch ; ○ Maîtriser les techniques d'asepsie et de désinfection pour garantir la sécurité du patient ; ○ Acquérir les compétences nécessaires pour effectuer une biopsie au punch de manière précise et efficace ; ○ Être capable de gérer les éventuelles complications ou effets indésirables liés à la biopsie au punch ; ○ Savoir informer et rassurer les patients sur le déroulement de la biopsie au punch et les éventuelles sensations désagréables ; ○ Connaître les aspects légaux et éthiques liés à la réalisation d'une biopsie au punch ; ○ Être capable de se tenir au courant des avancées dans le domaine de la biopsie au punch et de mettre à jour ses connaissances ; 3) <u>Les sutures consécutives à la biopsie :</u> ○ Comprendre les indications et les principes de base de la réalisation de points de suture après une biopsie au punch ; ○ Connaître les différents types de fils de suture et savoir choisir le type approprié en fonction de la situation clinique ; ○ Savoir préparer et désinfecter correctement la zone de suture avant la procédure ; ○ Maîtriser les techniques de suture de base, y compris les points de base, les points en X, les points de surjet et les points intradermiques ; ○ Être capable de réaliser une suture esthétique, en tenant compte de l'alignement des bords de la plaie et de la tension appropriée ; ○ Savoir appliquer des techniques d'anesthésie locale pour minimiser la douleur pendant la suture ; ○ Comprendre les principes de base de la gestion des traumatismes et des complications liés à la suture (hématome, infection ou déhiscence de la plaie) ; ○ Connaître les mesures de sécurité et les précautions nécessaires lors de la manipulation des instruments de suture et des aiguilles ; ○ Savoir évaluer et documenter correctement la plaie et la procédure de suture, y compris les informations pertinentes telles que la taille de la plaie, le nombre de points de suture nécessaires, et les mesures prises en cas de complications ; ○ Être conscient des considérations éthiques et légales liées à la réalisation de points de suture, y compris le respect de la vie privée et de la confidentialité du patient, le consentement éclairé et la responsabilité légale. ● Déroulé de la formation : ○ Durée de la formation théorique et de chaque phase : 1 heure pour chaque étapes, soit 27 heures de formation au total; ○ Qualification professionnelle ou spécialité du formateur : ▪ Médecin généraliste ; ▪ Médecin spécialiste en dermatologie ; ● Évaluation de l'acquisition des compétences des délégués: ▪ Test théorique en ligne sous forme de QCM ; ▪ Mise en situation avec le délégués pour une évaluation pratique des gestes techniques ; ● Modalités de validation : ▪ Une <i>attestation de réussite de la formation est signée et délivrée par les médecins délégués du protocole</i> ● Critères de validation : note minimale pour valider la formation : 15/20. <u>Formation pratique : Modalités générales de formation :</u> 1°) Biopsie à l'emporte-pièce : Une démonstration pratique des différentes étapes de la procédure de la biopsie cutanée à l'emporte-pièce sur des pieds de porc inclue les thématiques & objectifs suivants : ○ Préparation du patient et du site de biopsie : ▪ Expliquer au patient la procédure de la biopsie cutanée à l'emporte-pièce et obtenir son consentement éclairé. ▪ Préparer le site de biopsie en nettoyant et en désinfectant la peau de manière appropriée. ○ Anesthésie locale : ▪ Appliquer une anesthésie locale sur le site de biopsie pour engourdir la peau et minimiser la douleur pendant la procédure. ▪ Expliquer au patient la sensation qu'il peut ressentir pendant l'administration de l'anesthésie locale.	<u>ANNEXE 9 :</u> Évaluation de l'acquisition. Des compétence des délégués
-------------------------------------	--	---

	○ Choix de l'emporte-pièce : ▪ Sélectionner l'emporte-pièce approprié en fonction de la taille et de la localisation de la lésion cutanée. ▪ Expliquer les caractéristiques de l'emporte-pièce utilisé, telles que la taille et la forme de l'incision. ○ Positionnement de l'emporte-pièce : ▪ Positionner l'emporte-pièce sur la lésion cutanée de manière à obtenir un échantillon représentatif. ▪ Expliquer l'importance de la position et de l'orientation correctes de l'emporte-pièce pour une biopsie précise. ○ Réalisation de l'incision : ▪ Utiliser l'emporte-pièce pour réaliser une incision circulaire ou ovale dans la peau en exerçant une pression constante. ▪ Expliquer la technique d'incision appropriée pour minimiser les traumatismes et obtenir un échantillon de qualité. ○ Extraction de l'échantillon de peau : ▪ Utiliser une pince ou une spatule pour extraire délicatement l'échantillon de peau prélevé avec l'emporte-pièce. ▪ Manipuler avec précaution l'échantillon pour éviter toute contamination ou dommage. ○ Hémostase et gestion des saignements : ▪ Appliquer une pression ferme sur le site de biopsie pour contrôler les saignements éventuels. ▪ Expliquer les mesures de gestion des saignements, telles que l'utilisation d'un cautérisant ou d'un point de suture si nécessaire. ○ Préparation de l'échantillon pour l'analyse : ▪ Placer l'échantillon de peau prélevé dans un récipient pour l'analyse ultérieure. ▪ Expliquer les étapes de préparation de l'échantillon pour la fixation, la coloration ou l'étude histopathologique. ○ Soins post-biopsie : ▪ Appliquer un pansement stérile sur le site de biopsie pour protéger la plaie et favoriser la guérison. ▪ Donner des instructions au patient sur la façon de prendre soin de la plaie et sur les signes d'infection ou de complications à surveiller. 2) Point de sutures ○ Matériel : La formation nécessite du matériel spécifique, notamment des pieds de porc frais ou conservés, des fils de suture, des aiguilles, des instruments de suture, des pinces et des ciseaux. Il est également recommandé d'avoir des gants, des masques et une solution antiseptique pour assurer l'hygiène lors de la manipulation des tissus. ○ Préparation des pieds de porc : Avant la formation, les pieds de porc doivent être nettoyés et préparés pour simuler au mieux les conditions réelles d'une suture sur un tissu vivant. Cela peut impliquer le retrait des poils, le lavage des pieds et la désinfection de la zone de suture. ○ Introduction théorique : Avant de passer à la pratique, une introduction théorique est donnée pour expliquer les principes de base de la réalisation de points de suture, les différents types de sutures, les techniques de suture appropriées, ainsi que les considérations spécifiques lors de la suture sur des pieds de porc. ○ Démonstration : Le médecin généraliste ou le médecin spécialiste en dermatologie effectue une démonstration pratique de la procédure de suture, en expliquant chaque étape et en mettant l'accent sur les points clés à prendre en compte. ○ Exercices pratiques : Les participants ont ensuite l'occasion de mettre en pratique ce qu'ils ont appris en réalisant des sutures sur les pieds de porc. Sous la supervision du médecin généraliste : ils s'entraînent à choisir les fils de suture appropriés, à préparer la zone de suture, à effectuer les différentes techniques de suture et à assurer une suture esthétique et solide. ○ Évaluation et correction : Le formateur évalue les compétences des participants en observant leurs sutures et en fournissant des conseils et des corrections pour améliorer leur technique. Cela peut inclure des conseils sur la manipulation des instruments, la tension des sutures, l'alignement des bords de la plaie, etc. ○ Discussion et partage d'expérience : Tout au long de la formation, des moments de discussion et d'échange d'expériences sont prévus pour permettre aux participants de poser des questions, de partager des défis rencontrés et d'apprendre des stratégies de résolution de problèmes. ○ Répétition et consolidation des compétences : Selon la durée de la formation, plusieurs sessions pratiques peuvent être organisées pour permettre aux participants de répéter et de consolider leurs compétences en matière de suture sur les pieds de porc. ○ Évaluation finale : À la fin de la formation, une évaluation finale sera organisée pour évaluer les compétences acquises par les participants sous la forme d'un examen en ligne & d'une évaluation pratique. <u>Formation théorique</u> Introduction :	
--	---	--

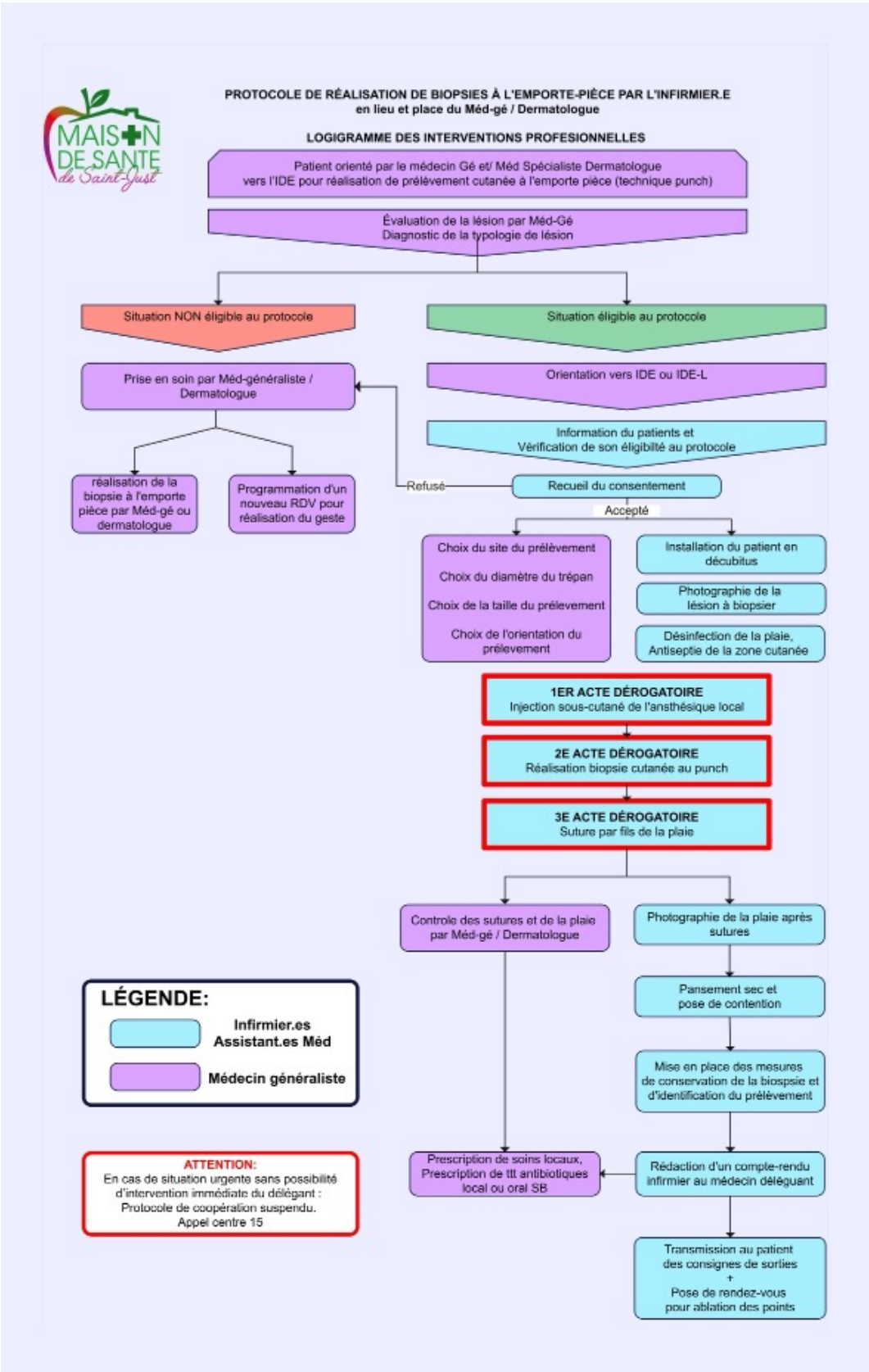
	Présentation du protocole par Chloé ; Anatomie physiologie de la peau ; Anesthésie locale : Anesthésie locale, douleur et lidocaïne ; Les avantages d’une anesthésie locale ; Le matériel nécessaire pour une anesthésie locale ; Les différentes étapes d’une anesthésie locale ; Matériel et technique d’une asepsie à quatre temps ; Biopsie cutanée : Biopsie au punch. Définition indication. ;Technique de réalisation d’une biopsie au punch ; Biopsie au punch : cadre théorique ; Biopsie au punch : mise en situation interactive ; Sutures cutanées : Les différents types de films de suture recommandés ; Technique de réalisation de points de suture Stages pratiques : • Stage pratique de pose de points de suture avec anesthésie locale sur pieds de porc, • Stage pratique de réalisation de biopsie au punch avec anesthésie locale sur pieds de porc, Tutorat des délégués : jusqu’à acquisition complète de la technique par le délégué ; Maintien des compétences : • Nombre minimal de patients (ou d’actes) devant être pris en charge sur une période à définir pour le maintien des compétences : 3 /mois	
--	--	--

11. Organisation de l'équipe pour la mise en œuvre du protocole.	• Modes de collecte, de traçabilité et de partage des données de santé entre délégants et délégués Délégants et délégués partagent un logiciel informatique au sein duquel ils ont accès à l'ensemble des informations du patient (antécédents, allergies, vaccinations...) : AXISANTÉ <u>Le délégué a accès au Volet de Synthèse Médical du patient</u> : Oui ☐ <u>Recueil de données par le délégué auprès du patient</u> des données pertinentes pour la mise en œuvre du protocole parmi celles que l'HAS recommande d'inclure dans le VSM https://form.dragnsurvey.com/survey/r/2e1cad42 • Mode de mise à disposition de la grille d'éligibilité au protocole, des arbres décisionnels et des documents annexes Intégration au logiciel partagé par délégants et délégués : oui ; Grille d'éligibilité disponible dans le recueil de données du délégué : oui • Mode de transmission du CR de prise en charge au délégant, au médecin traitant s'il n'est pas le délégant et aux autres professionnels de santé ☐ Intégration du compte rendu dans le dossier du patient : oui ; ☐ Implémentation du compte-rendu de prise en charge dans l'Espace de Santé Numérique du patient : oui ; ☐ Transmission du compte-rendu de prise en charge par messagerie sécurisée : oui ; <u>Si utilisation d'un logiciel informatique (Drag & survey), Identifiants et mots de passe personnels disponibles auprès de :</u> oui : auprès du coordinateur de la MSP oui : auprès de la secrétaire de la msp • Disponibilités et interventions requises du professionnel délégant Un des délégants est d'astreinte pour répondre aux questions des délégués et les aider à résoudre les problèmes auxquels ils seraient confrontés. Avant les consultations, le délégué s'assure de la présence et de la disponibilité d'au moins un délégant. En cas d'absence et dans l'impossibilité de le remplacer, la consultation effectuée par le délégué sera annulée. En cas d'absence du médecin délégant, la mise en œuvre du protocole n'est pas autorisée.	<u>Annexe 6: Modèle type de compte-rendu au médecin traitant ou à un autre professionnel de santé</u>									
12. Principaux risques liés à la mise en œuvre du protocole. Procédure d'analyse des pratiques et de gestion des risques. <i>Prioriser une organisation en équipe</i>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Événements indésirables potentiels liés à la mise en œuvre du protocole (liste indicative)</th><th>Mesures curatives immédiates</th><th>Mesures de prévention</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Hémorragie</td><td> - Appliquer une pression directe pendant au moins 10 à 15 minutes ; - Utiliser un pansement compressif + bandage ; - Utiliser un agent hémostatique type « algostéril » </td><td> - Attention portée sur le recueil de données préliminaires du patient ; - Report ou refus de pratiquer le geste biopsique en cas de traitement anticoagulant ; </td></tr> <tr> <td>Douleurs excessives</td><td> - Appliquer de la glace pendant 10 à 15 minutes ; - Prendre un analgésique type paracétamol ; - Réévaluer la dose de produit anesthésique utilisé. </td><td> - Application de patch Emla au préalable de la biopsie ; - Application locale de glace pour engourdir la zone à biopsier ; - Utilisation de techniques de distraction pour favoriser la détente : musique douce, cohérence cardiaque, communication ouverte ; </td></tr> </tbody> </table>	Événements indésirables potentiels liés à la mise en œuvre du protocole (liste indicative)	Mesures curatives immédiates	Mesures de prévention	Hémorragie	- Appliquer une pression directe pendant au moins 10 à 15 minutes ; - Utiliser un pansement compressif + bandage ; - Utiliser un agent hémostatique type « algostéril »	- Attention portée sur le recueil de données préliminaires du patient ; - Report ou refus de pratiquer le geste biopsique en cas de traitement anticoagulant ;	Douleurs excessives	- Appliquer de la glace pendant 10 à 15 minutes ; - Prendre un analgésique type paracétamol ; - Réévaluer la dose de produit anesthésique utilisé.	- Application de patch Emla au préalable de la biopsie ; - Application locale de glace pour engourdir la zone à biopsier ; - Utilisation de techniques de distraction pour favoriser la détente : musique douce, cohérence cardiaque, communication ouverte ;	
Événements indésirables potentiels liés à la mise en œuvre du protocole (liste indicative)	Mesures curatives immédiates	Mesures de prévention									
Hémorragie	- Appliquer une pression directe pendant au moins 10 à 15 minutes ; - Utiliser un pansement compressif + bandage ; - Utiliser un agent hémostatique type « algostéril »	- Attention portée sur le recueil de données préliminaires du patient ; - Report ou refus de pratiquer le geste biopsique en cas de traitement anticoagulant ;									
Douleurs excessives	- Appliquer de la glace pendant 10 à 15 minutes ; - Prendre un analgésique type paracétamol ; - Réévaluer la dose de produit anesthésique utilisé.	- Application de patch Emla au préalable de la biopsie ; - Application locale de glace pour engourdir la zone à biopsier ; - Utilisation de techniques de distraction pour favoriser la détente : musique douce, cohérence cardiaque, communication ouverte ;									

	<table><tr><td>Difficultés techniques à réaliser la biopsie</td><td> - Demande d'assistance pratique et technique immédiate au médecin délégant ; - Relais pris par le médecin délégant pour la réalisation de la biopsie ; </td><td> - Prévoir des temps d'entraînement aux gestes de biopsie avec les délégants, sur rdv ; - Organiser des binômes de compagnonnage entre professionnels ; </td></tr><tr><td>Décompensation clinique durant l'acte de biopsie</td><td> - Intervention immédiate du médecin délégant ; - Contacter le 15 si nécessaire ; </td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td></tr></table> <u>Modalités d'analyse et de traitement des évènements indésirables :</u> - Recours direct au comité Re-tex de la MSP : https://form.dragnsurvey.com/survey/r/1503b8d9 - Signalement au coordinateur de msp <u>Périodicité des réunions de coordination et d'analyse de pratiques délégants/délégués</u> - Tous les 2 mois lors des RCP de la MSP ; - Avec le délégant, après chaque geste de biopsie	Difficultés techniques à réaliser la biopsie	- Demande d'assistance pratique et technique immédiate au médecin délégant ; - Relais pris par le médecin délégant pour la réalisation de la biopsie ;	- Prévoir des temps d'entraînement aux gestes de biopsie avec les délégants, sur rdv ; - Organiser des binômes de compagnonnage entre professionnels ;	Décompensation clinique durant l'acte de biopsie	- Intervention immédiate du médecin délégant ; - Contacter le 15 si nécessaire ;					
Difficultés techniques à réaliser la biopsie	- Demande d'assistance pratique et technique immédiate au médecin délégant ; - Relais pris par le médecin délégant pour la réalisation de la biopsie ;	- Prévoir des temps d'entraînement aux gestes de biopsie avec les délégants, sur rdv ; - Organiser des binômes de compagnonnage entre professionnels ;									
Décompensation clinique durant l'acte de biopsie	- Intervention immédiate du médecin délégant ; - Contacter le 15 si nécessaire ;										
13. Indicateurs de suivi. Seuls les cinq indicateurs signalés par une étoile* sont obligatoires (articles D. 4011-4-1 et D. 4011-4-2 du CSP). Le cas échéant, préciser les valeurs attendues et ajouter des indicateurs spécifiques au protocole.	Nombre de patients effectivement pris en charge au titre du protocole* :		Annexe 8 Questionnaire pour le recueil de satisfaction délégants / délégués								
	Taux de reprise par le délégant										
	Nombre d'actes réalisés par le délégant sur appel du délégué nombre d'actes réalisés par le délégué										
	<u>Taux d'EI déclarés* :</u> Nombre d'événements indésirables déclarés/nombre d'actes réalisés par le délégué <u>Nombre d'EIG déclarés*</u> (suspension ou arrêt du protocole si >0) : https://form.dragnsurvey.com/survey/r/1503b8d9										
	<u>Taux de satisfaction des professionnels de santé :</u> Nombre de professionnels ayant répondu « satisfait » ou « très satisfait » au questionnaire nombre de professionnels ayant exprimé leur niveau de satisfaction au moyen d'un questionnaire dédié https://form.dragnsurvey.com/survey/r/62868874										
	<u>Autres indicateurs optionnels :</u> <u>Taux d'adhésion au protocole :</u> Nombre de patients éligibles sur une année nombre de patients pris en charge au titre du protocole Impact sur le résultat ou sur l'organisation des soins au regard des effets attendus 										

Récapitulatif des annexes obligatoires

Annexe 1	Arbre décisionnel associé à chaque dérogation
Annexe 2	Formulaire de vérification des critères d’éligibilité, d’inclusion et de non-inclusion.
Annexe 3	Informations données au patient pour inclusion dans le PC
Annexe 4	Recueil du consentement écrit du patient.
Annexe 5	Support de formation des professionnels à la biopsie à l’emporte-pièce / punch
Annexe 6	Modèle type de compte-rendu de prise en charge par le délégué au médecin délégant, au médecin traitant ou à un autre professionnel de santé
Annexe 7	Modalités de recueil des événements indésirables par les délégants et les délégués
Annexe 8	Questionnaire pour le recueil de satisfaction délégants / délégués
Annexe 9	Évaluation de l’acquisition des compétences des délégués
Annexe 10	Signatures des professionnels médicaux qui valident & approuvent la mise en œuvre du protocole



ANNEXE 2 : Formulaire de vérification des critères d'éligibilité, d'inclusion et de non-inclusion.

**CONSENTEMENT DU PATIENT ET VÉRIFICATION
DE SON ÉLIGIBILITÉ.**



Cher patient,

Avant de procéder à la biopsie au punch, nous souhaitons **vous informer sur la procédure et obtenir votre consentement éclairé.** Voici les points clés à prendre en compte :

1. Objectif de la biopsie : La biopsie au punch est réalisée dans le but de prélever un échantillon de tissu de votre peau pour une analyse ultérieure. Cela permettra de diagnostiquer des conditions cutanées spécifiques ou de vérifier la présence de cellules anormales.

2. Description de la procédure : Un.e infirmier.e réalisera la biopsie au punch qui consiste à utiliser un petit instrument cylindrique pour prélever un morceau de peau. La zone d'intérêt sera nettoyée, puis anesthésiée localement. Ensuite, le punch sera utilisé pour retirer un petit échantillon de tissu. La plaie sera ensuite soit fermée avec un point de suture, soit laissée à cicatrisation ouverte.

3. Risques et effets secondaires : Bien que la biopsie au punch soit généralement sûre, il existe certains risques potentiels. Cela peut inclure une légère douleur ou inconfort pendant la procédure, une infection de la plaie, des ecchymoses, des cicatrices temporaires ou permanentes, ou des saignements. Votre médecin vous expliquera plus en détail les risques spécifiques liés à votre cas.

4. Alternatives possibles : Votre médecin vous informera des alternatives disponibles à la biopsie au punch, telles que d'autres méthodes de prélèvement de tissu ou des examens d'imagerie. Les avantages et les inconvénients de chaque option seront discutés pour vous aider à prendre une décision éclairée.

5. Consentement volontaire : Votre consentement est entièrement volontaire. Vous avez le droit de refuser la biopsie au punch ou de demander des informations supplémentaires avant de prendre une décision. Votre refus de consentir à la procédure n'aura aucune conséquence négative sur votre relation avec les professionnels de santé.

Veillez autoriser ci-dessous la mise en oeuvre du protocole pour indiquer que vous avez lu, et compris les informations ci-dessus, et que vous consentez à la biopsie au punch.

1	Identification du patient *
Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Medecin délégant référant	
E-mail du patient	

2	Le patient identifié ci-dessus, autorise la mise en oeuvre du PCL “anesthésie / Biospsie / Suture” par l'infirmier.e et donne son consentement pour son inclusion dans le protocole. *
☐	Oui
☐	Non

3	Veillez vérifier l'éligibilité du patient au protocole. * Les indicateurs ci-dessous sont ils conformes à une inclusion de votre patient	
	OUI	NON
<i>Le patient est majeur (ou il a + de 16 ans)</i>		
<i>Le patient a fait l'objet d'une évaluation et d'un diagnostic médical par un médecin délégant</i>		
<i>Le patient présente une lésion cutanée anormale</i>		
<i>Le patient a donné son consentement éclairé, et a consenti au protocole</i>		
Le médecin délégant fait parti de la MSP		
<i>Le patient ne présente de plaie chronique</i>		
<i>Le patient n'est pas sous anti-coagulant</i>		

ANNEXE 3 : Informations données au patient pour inclusion dans le PC



Votre médecin vous a donné rendez-vous pour réaliser une biopsie «au Punch»...

C'est Quoi ?

La biopsie cutanée est un examen dermatologique. Elle consiste à prélever un fragment de peau afin de l'analyser au microscope d'identifier les éléments susceptibles de confirmer ou d'orienter le diagnostic. La peau étant un organe facilement accessible, il s'agit d'un geste très courant et fréquemment réalisé en dermatologie.

Pour qui ?

- Pour les patientes de + de 16 ans;
- Pour les patientes avec une suspicion de maladie inflammatoire;
- Pour les patientes avec une suspicion de cancer de peau;
- Pour les patientes où l'examen clinique ne permet pas de poser un diagnostic;
- Pour toutes les patientes avec des lésions cutanées qui présentent un aspect inhabituel.

Comment ?

- Votre médecin évaluera la lésion à prélever et décidera du choix du site de prélèvement, de sa taille et de son orientation
- Une infirmière réalisera une anesthésie locale systématiquement et procèdera au prélèvement cutané. Un point de suture sera aussi posé à l'issue de la biopsie.
- Votre médecin effectuera un contrôle en fin de geste et vous prescrira les soins locaux.

Nos conseils préalables

- Évitez de prendre des anti-inflammatoires non stéroïdiens ou de l'aspirine dans la semaine qui précède.
- Signalez toutes allergies à des anesthésiques si vous en avez connaissance.
- Il n'est pas recommandé de venir à jeun.
- Pensez à apporter vos ordonnances actuelles, qui indiquent vos traitements en cours.

Nos points de vigilance

- Les résultats d'une biopsie peuvent être longs à arriver, cela n'est pas nécessairement mauvais signe. Ils sont généralement envoyés sous quinze jours. Ils seront envoyés au médecin qui a prescrit l'examen. Celui-ci vous contactera ensuite pour programmer une consultation au cours de laquelle les résultats vous seront communiqués.
- Veuillez à respecter les recommandations de l'infirmière qui a pratiqué le geste.
- Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat au 04.67.71.14.36

ANNEXE 4 : RECEUIL DU CONSENTEMENT DU PATIENT

Cher patient,

Avant de procéder à la biopsie au punch, nous souhaitons **vous informer sur la procédure et obtenir votre consentement éclairé.** Voici les points clés à prendre en compte :

1. Objectif de la biopsie : La biopsie au punch est réalisée dans le but de prélever un échantillon de tissu de votre peau pour une analyse ultérieure. Cela permettra de diagnostiquer des conditions cutanées spécifiques ou de vérifier la présence de cellules anormales.

2. Description de la procédure : Un.e infirmier.e réalisera la biopsie au punch qui consiste à utiliser un petit instrument cylindrique pour prélever un morceau de peau. La zone d'intérêt sera nettoyée, puis anesthésiée localement. Ensuite, le punch sera utilisé pour retirer un petit échantillon de tissu. La plaie sera ensuite soit fermée avec un point de suture, soit laissée à cicatrisation ouverte.

3. Risques et effets secondaires : Bien que la biopsie au punch soit généralement sûre, il existe certains risques potentiels. Cela peut inclure une légère douleur ou inconfort pendant la procédure, une infection de la plaie, des ecchymoses, des cicatrices temporaires ou permanentes, ou des saignements. Votre médecin vous expliquera plus en détail les risques spécifiques liés à votre cas.

4. Alternatives possibles : Votre médecin vous informera des alternatives disponibles à la biopsie au punch, telles que d'autres méthodes de prélèvement de tissu ou des examens d'imagerie. Les avantages et les inconvénients de chaque option seront discutés pour vous aider à prendre une décision éclairée.

5. Consentement volontaire : Votre consentement est entièrement volontaire. Vous avez le droit de refuser la biopsie au punch ou de demander des informations supplémentaires avant de prendre une décision. Votre refus de consentir à la procédure n'aura aucune conséquence négative sur votre relation avec les professionnels de santé. Veuillez autoriser ci-dessous la mise en oeuvre du protocole pour indiquer que vous avez lu, et compris les informations ci-dessus, et que vous consentez à la biopsie au punch.

1	Identification du patient *
Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Medecin délégant référant	
E-mail du patient	

2	Le patient identifié ci-dessus, autorise la mise en oeuvre du PCL “anesthésie / Biospsie / Suture” par l'infirmier.e et donne son consentement pour son inclusion dans le protocole. *
☐	Oui
☐	Non

ANNEXE 5 : Support de formation des professionnels à la Biopsie à l’emporte pièce / Punch

https://youtu.be/h2_dH3kzp4

ANNEXE 6 : Modèle type de compte-rendu de prise en charge par le délégué au médecin délégant, au médecin traitant ou à un autre professionnel de santé



CPTR DÉLÉGUÉ BIOSPIE
PUNCH

3	Veillez vérifier l'éligibilité du patient au protocole. * Les indicateurs ci-dessous sont ils conformes à une inclusion de votre patient	
	OUI	NON
Le patient est majeur (ou il a + de 16 ans)	☐	☐
Le patient a fait l'objet d'une évaluation et d'un diagnostic médical par un médecin délégant	☐	☐
Le patient présente une lésion cutanée anormale	☐	☐
Le patient a donné son consentement éclairé, et a consenti au protocole	☐	☐
Le médecin délégant fait parti de la MSP	☐	☐
Le patient ne présente de plaie chronique	☐	☐
Le patient n'est pas sous anti-coagulant	☐	☐

VOTRE RECUEIL DE DONNÉES DE SANTÉ



4	Antécédents médicaux *
☐	Diabète
☐	HTA
☐	Maladie cardiaques
☐	Tbl neurologiques
☐	Troubles de la coagulation
☐	Aucuns
☐	Autres préciser :

5	Allergies connues *
☐	Notions de réactions allergiques à des Médicaments
☐	Notions de réactions allergiques à des anesthésiants
☐	Notions de réactions allergiques à des substances (iode, latex, crèmes...)
☐	Si une allergie est connue , veuillez la mentionner ici :

6	Traitement médicaux en cours *
☐	Insuline
☐	anti-hypertenseur
☐	Anticoagulants
☐	Antalgiques pallier 2 et /ou pallier 3
☐	Anxiolytique / antidépresseur
☐	Antiépileptiques
☐	Si un traitement est connu , veuillez le détailler ici :

7	Comportements et habitudes néfastes du patient pour la cicatrisation *
☐	Consommation élevée de tabac
☐	Consommation élevée d'alcool
☐	Alimentation déséquilibrée
☐	Exposition excessive au soleil
☐	Hygiène corporelle inadéquate
☐	Mouvement et activités excessives
☐	Grattage
☐	Utilisation de certain médicaments (corticostéroïde)
☐	Autres , veuillez le détailler ici :

8	Évaluation de l'état de santé général *
	Détails
Pression artérielle	
Fréquence cardiaque	
Température corporelle	

9	Votre évaluation de la douleur du patient											
	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10											
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

10	Votre évaluation de l'anxiété du patient					
	1	2	3	4	5	6
	No Stress	Faiblement	Un peu	Assez	Beaucoup	Extrêmement
	Pas de stress	Faiblement	Un peu	Assez	Beaucoup	Extrême
	☐	☐	☐	☐	☐	☐

11	Autres informations pertinentes à transmettre

12	Identité du professionnel
☐	Dr Milla-Bénisty Nathalie - 10100518801
☐	Dr Yvan Milla - 10003258273
☐	Ninon Sabri - 346474109
☐	Pascale Valat - 10102789145
☐	Marylou Chabanel - 10104537997
☐	Jenifer Lapis - 10102625695

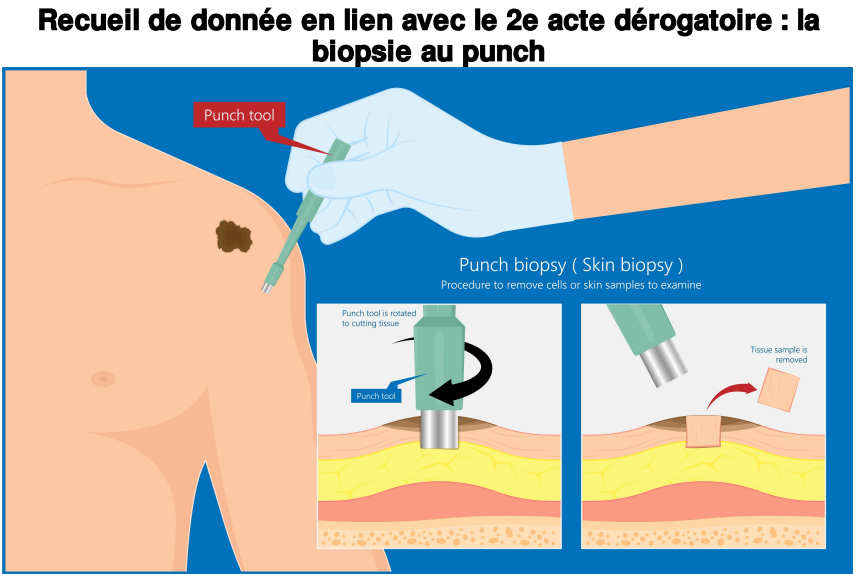
Recueil de donnée en lien avec le 1er acte dérogatoire
l'anesthésie locale



13	Au sujet de l'anesthésie locale , veuillez compléter les renseignements suivants *
Date de l'administration	
Heure de l'administration	
Nom de l'anesthésique utilisé (Méopa, xylocaine,lidocaine)	
Concentration de l'anesthésique	
Site d'administration	
Volume administré	
Technique d'administration (S.cut, au masque)	
Réactions ou complications	

14	Recherche de contre-indications à l'anesthésie *
	OUI / NON
Allergie au produit	
Recherche de notions de lésions ou atteintes neurologiques	
Infection locale de la zone concernée par l'anesthésie	
Troubles de la coagulation	

15	Signalement de complications survenues à la suite de l'anesthésie locale *
☐	Aucunes complications
☐	Éruptions cutanées (Tâches rouges ou cloques)
☐	Démangeaisons
☐	Gonflement ou oedèmes (Localisé au visage, lèvres, langue, les yeux ou les mains)
☐	Difficultés respiratoires (Essoufflement, respirations sifflante, oppression thoracique)
☐	Nausées & vomissements
☐	Étourdissements, évanouissements
☐	Choc anaphylactique (HypoTA, Bradycardie, perte de conscience, détresse respiratoire grave)
☐	Autres , à préciser :



16	Identité du professionnel
☐	Dr Milla-Bénisty Nathalie - 10100518801
☐	Dr Yvan Milla - 10003258273
☐	Ninon Sabri - 346474109
☐	Pascale Valat - 10102789145
☐	Marylou Chabanel - 10104537997
☐	Jenifer Lopis - 10102625695

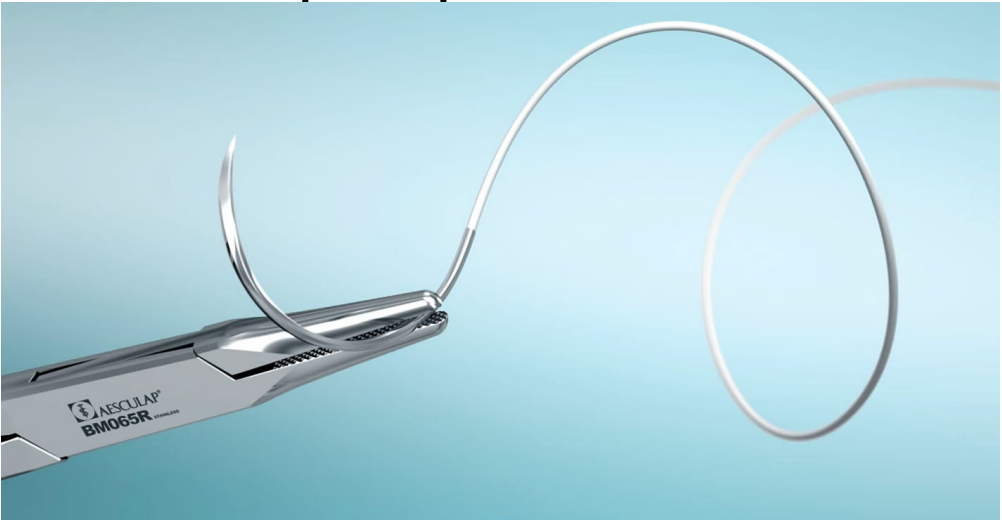
17	Photographie de la lésion, avant biopsie *
----	--

18	Au sujet de la biopsie au punch , veuillez compléter les renseignements suivants *
Date de la procédure	
Heure de la procédure	
Indication de la biopsie	
Taille de l'échantillon	
Inclinaison de la biopsie	
Diamètre du punch à biopsie utilisé	
Technique de biopsie (dans le protocole , uniquement à l'emporte-pièce)	
Date et heure de la réalisation de la fixation de l'échantillon	

18	Au sujet de la biopsie au punch , veuillez compléter les renseignements suivants *
Nom de la solution de fixation utilisée (Liquide de Bouin, Formol amponné à 10 %, liquide de Bens Michel...)	

19	Signalement de complications survenues à la suite de la biopsie *
☐	Aucunes complications
☐	Ecchymoses ou hématomes
☐	Hémorragie
☐	Douleurs excessives & inconfort
☐	Décompensation durant le geste
☐	Infection du site de la biopsie
☐	Lésions des tissus adjacents
☐	Étourdissements, évanouissements
☐	Autres , à préciser :

Recueil de donnée en lien avec le 3e acte dérogatoire : la pose de points de suture



20	Identité du professionnel
☐	Dr Milla-Bénisty Nathalie - 10100518801
☐	Dr Yvan Milla - 10003258273
☐	Ninon Sabri - 346474109
☐	Pascale Valat - 10102789145
☐	Marylou Chabanel - 10104537997
☐	Jenifer Lopic - 10102625695

21	Au sujet de la pose des points de sutures , veuillez compléter les renseignements suvants *
Date de la réalisation des sutures	
Heure de réalisation des sutures	
Indication de la suture (Blessure, incision chirurgicale, lesion cutanée, biospsie...)	
Technique de suture utilisée (en fils continu, en X, en Z, en U)	
Matériaux utilisés (taille aiguille, type de fils résorbantes ou non)	

22	Descriptif de la plaie *
Taille (Longueur, largeur, profondeur)	
Forme (Circulaire, ovale, linéaire, irrégulière...)	
Bordures (Régulières, nettes, irrégulières, effilochées, sur- élevées...)	
Couleur (Rouge, rose, jeune, noire, nécrotique...)	
Tissus de granulation (Présents, abondant, insuffisant, absent)	
Exsudat (Séreux, purulent, sanguinolent, abondant, absent ...)	
Présence de fibrinine ou nécrose	

24

Photographie de la lésion, après sutures *

Consignes de sorties transmises au patient par l'infirmier.e



22	Descriptif de la plaie *
Inflammation (Rougeurs, gonflement, douleurs, légère, absence , sévère...)	
Douleurs associées à la plaie (Évaluation EVA /10)	
État de la peau environnante (Intacte, érythémateuse, oedémateuse, sèche, macérée...)	

23	Signalement de complications survenues à la suite de la pose de suture *
☐	Aucunes complications
☐	Ecchymoses ou hématomes
☐	Douleurs liée à la formation d'un hématome
☐	Décompensation durant le geste
☐	Infection
☐	Déhiscence des bords de la plaie
☐	Réaction allergique aux matériaux utilisés
☐	Mauvaise cicatrisation
☐	Autres , à préciser :

25	Après la biopsie et la mise en place de points de suture les consignes suivantes ont été données au patient *
☐	Un pansement stérile a été mis en place;
☐	Le pst appliqué doit rester en place au moins durant 24h;
☐	Le pst doit rester propre, sec et intact;
☐	Il faut éviter de mouiller le pst sous la douche ou le bain;
☐	Si le pst se détache ou devient sale , il est possible de le renouveler avec l'interface: Mepilex Border Flex EM pansements - Dimensions : 6 cm x 12 cm.
☐	Un nettoyage de la plaie pourra être réalisé après les 24 première heures
☐	Le nettoyage de la plaie sera fait avec de l'eau tiède et du savon doux
☐	Éviter les solutions antiseptiques, à moins d'en avoir spécifiquement informé votre médecin
☐	L'application d'une pommade antibiotique sera réalisée en fonction de la prescription de votre médecin
☐	Pour soulager la douleur, il est possible d'avoir recours aux analgésiques en vente libre tels que paracétamol oui ibuprofène
☐	Éviter de prendre de l'aspirine
☐	Éviter les activités physiques intenses, les mouvements brusques ou les exercices susceptibles d'étirer ou stresser la zone de biopsie durant toute la durée de la cicatrisation
☐	Surveiller les signes d'infections, tels que: rougeurs, chaleur, gonflement, douleur, pus ou fièvre Contacter immédiatement votre médecin si l'uns des signes apparait;
☐	Prescriptions médicales remises en main propre

26	Les prochains rendez-vous ont été programmés *
Date de votre RDV de suivi médical	
Heure de votre RDV de suivi médical	
Date de votre RDV d'ablation des points de sutures	
Heure de votre RDV d'ablation des points de sutures	

ANNEXE 7 : Modalités de recueil des évènements indésirables par les délégants et les délégués



Chers utilisateurs,
Le formulaire ci après a été conçu dans le but de recueillir des informations essentielles sur les événements indésirables survenus dans le domaine de vos pratiques professionnelles.
L'évaluation des événements indésirables est une étape cruciale pour garantir la sécurité des patients et améliorer la qualité des soins de santé. Votre contribution en signalant ces événements nous permettra d'identifier les problèmes potentiels, de prendre des mesures correctives et d'éviter qu'ils ne se reproduisent à l'avenir.
Le formulaire est simple et nous vous encourageons à être aussi précis et détaillé que possible, en fournissant des informations telles que la nature de l'événement, les personnes impliquées, les circonstances et les conséquences.
La confidentialité de vos informations est notre priorité absolue. Toutes les données fournies seront traitées de manière confidentielle et utilisées uniquement à des fins d'analyse et d'amélioration des pratiques de santé.
Votre contribution est essentielle pour créer un système de santé plus sûr et plus fiable. Nous vous remercions d'avance de prendre le temps de remplir ce formulaire et de nous aider à améliorer la qualité des soins de santé.
Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes là pour vous aider.

Cordialement,
CAZILLAC Denis
Coordinateur MSP

Charte de confiance et d'incitation à la déclaration des évènements indésirables

MSP ST-JUST

Charte de confiance et d'incitation à la déclaration des évènements indésirables

Transparence et communication ouverte

1

- Nous nous engageons à maintenir une communication transparente avec nos professionnels, en les tenant informés de leurs droits et des procédures de déclaration des évènements indésirables.

- Nous encourageons nos professionnels à poser des questions, exprimer leurs préoccupations et signaler tout évènement indésirable dont ils pourraient être témoins ou victimes.

Confidentialité et respect de la vie privée

2

- Nous garantissons la confidentialité et le respect de la vie privée de nos patients lors de la déclaration des évènements indésirables.

- Toute déclaration sera traitée de manière confidentielle et ne sera divulguée qu'aux personnes concernées par l'enquête et la résolution de l'évènement.

Protection contre les représailles

3

- Nous nous engageons à protéger nos professionnels contre toute forme de représailles ou de discrimination lorsqu'ils signalent un évènement indésirable.

- Aucun professionnels ne sera pénalisé ou traité différemment pour avoir fait une déclaration de bonne foi.

Procédure de déclaration

4

- Nous mettons à disposition de nos professionnels un moyen facile et confidentiel pour déclarer tout évènement indésirable.

- Les professionnels peuvent utiliser un formulaire de déclaration, un numéro de téléphone dédié ou tout autre canal de communication prévu à cet effet.

Analyse et amélioration continue

5

- Nous nous engageons à analyser attentivement chaque déclaration d'évènement indésirable afin de comprendre les causes profondes et de prendre des mesures correctives appropriées.

- Nous mettrons en place des mesures préventives pour éviter la récurrence d'évènements indésirables similaires.

1

J'ai pris connaissance de la “Charte de confiance et d'incitation à la déclaration des évènements indésirables” ci-dessus & j'en accepte ses termes et conditions *

☐

Oui

☐

Non

28

2	Merci de bien vouloir vous identifier *
Nom et prénom	
Profession	
Lieux d'exercices	
Adresse mail de contact	
Téléphone	

3	Demande expresse du droit à l'anonymat *
☐	Oui
☐	Non
☐	Ne se prononce pas

4	Veillez préciser le type d'E.I que vous souhaitez déclarer *
☐	Erreur de médication
☐	Chute de patients
☐	Infections nosoconiales
☐	Incidents lié à un dispositif médical
☐	Retard ou omission de soins
☐	E.I dans le cadre du PCL Biopsie
☐	E.I dans le cadre du PCL Auscultation cardiaque & pulmonaire
☐	Autres :

5	Veillez préciser la localisation de l'E.I * (Tapez 0 pour les rubriques non concernées)
	1
En maison de santé ?	
Au domicile du patient (préciser l'adresse)	
Espace public (Dépistage, action de préventions...)	
Autres lieux ? (préciser l'adresse)	

6	Description détaillée de l'E.I * (Tapez 0 pour les rubriques non concernées)
	1
Dans quelles circonstances l'E.I est-il survenu ?	
Quels ont été les symptômes ou conséquences observées ?	
D'autres professionnels de santé ont-ils été impliqués , directement oui indirectement ?	
Si oui, pouvez-vous les identifier ?	
Avez-vous un supplément d'information à nous transmettre ?	

7	À l'aide de l'échelle ci-dessous , veuillez évaluer l'impact de l'E.I *				
1 2 3 4 5 IMPACT TRÈS FAIBLE IMPACT CATASTROPHIQUE					
	Impact très faible	Impact mineur	neutre	Catastrophique	5
	☐	☐	☐	☐	☐

8	Conséquences pour le patient *
☐	Blessures physiques ou dégradation de son état de santé
☐	Dommmages psychologiques
☐	Perte de confiance
☐	Impact sur son autonomie
☐	Impact sur sa qualité de vie
☐	Inconnues à ce jour
☐	Autres, précisez : :

9	Conséquences pour le porofessionnel *
☐	Blessures physiques ou dégradation de son état de santé
☐	Dommmages psychologiques
☐	Perte de confiance
☐	Impact sur son autonomie
☐	Impact sur sa qualité de vie au travail
☐	Inconnues à ce jour
☐	Autres, précisez : :

10	Temporalité de l'E.I * (Tapez 0 pour les rubriques non concernées)
Date	
heure	
Durée de l'évènement	
Notion de récurrence de l'E.I (Plusieurs fois / jours, TLJ, hebdomadaire, acte isolé...)	
Autres , à préciser (Tapez 0 si rien à préciser)	

11	Facteur contributifs de L'E.I *
☐	Erreur humaine, ou de communication
☐	Charge de travail élevée
☐	Manque de formation ou de compétences
☐	Problèmes liés à l'environnement de travail
☐	non respect des procédures ou des protocoles
☐	Autres, précisez: :

12	Actions immédiates prise à la suite de l'E.I *
☐	Intervention médicale immédiate
☐	Notification de l'équipe médicale responsable
☐	Mesures d'urgences mises en place
☐	Documentation et traçabilité de l'E.I mise à jour
☐	Autres, précisez: :

ANNEXE 8 : questionnaire de satisfaction des professionnelles qui interviennent dans le protocole



SATISFACTION
PROFESSIONNELLE PLC
BIOPSIE



QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION AUX
PROFESSIONNELS
INCLUS DANS LE PROTOCOLE DE COOPÉRATION LOCAL :
“BIOPSIES CUTANÉES À L'EMPORTE-PIÈCE OU AU PUNCH”

VOUS ETES UN MÉDECIN DÉLÉGUANT
PASSEZ DIRECTEMENT EN PAGE 2
VOUS ÊTES UN(E) IDE-L DÉLÉGUÉ... COMMENCEZ ICI !

1	EN TANT QU'INFIRMIER(E) DÉLÉGUÉ(E), VOUS DIRIEZ QUE VOUS AVEZ ÉTÉ SOLlicitÉ(E) POUR RÉALISER DES BIOPSIES À L'EMPORTE-PIÈCE... :
☐	TRÈS SOUVENT (+ DE 4FOIS / MOIS)
☐	SOUVENT (ENTRE 2 ET 4 FOIS / MOIS)
☐	PONCTUELLEMENT (UNE OU 2 FOIS)
☐	JAMAIS

2	EN TANT QU'INFIRMIER(E) DÉLÉGUÉ(E), VOUS DIRIEZ QUE L'ORGANISATION, LES MOYENS MIS À DISPOSITION & LA LOGISTIQUE GÉNÉRALE SONT PLUTÔT ... :
☐	EFFICACES
☐	FLUIDES
☐	COMPLIQUÉES
☐	INOPÉRANTES

3	EN TANT QU'INFIRMIER(E) DÉLÉGUÉ(E), VOUS DIRIEZ QUE LE DÉROULÉ DES BIOPSIES À L'EMPORTE-PIÈCE EST ... :
☐	TRÈS SÉCURISÉ
☐	SÉCURISÉ
☐	MOYENNEMENT SÉCURISÉ
☐	DANGEREUX

4	EN TANT QU'INFIRMIER(E) DÉLÉGUÉ(E), VOUS DIRIEZ QUE LES ACTES DÉROGATOIRES SONT ... :
☐	PARFAITEMENT MAITRISÉS
☐	MAITRISÉS
☐	PEU MAITRISÉS
☐	NON MAITRISÉS

5	EN TANT QU'INFIRMIER(E) DÉLÉGUÉ(E), VOUS DIRIEZ QUE VOTRE PARTICIPATION PROFESSIONNELLE À CE PROTOCOLE A ... :
☐	ENRICHI VOTRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE
☐	DÉVELOPPÉ VOTRE RELATION PROFESSIONNELLE AVEC LES MÉDECINS
☐	FACILITÉ VOS ÉCHANGES AVEC LES MÉDECINS
☐	COMPLIQUÉ VOTRE QUOTIDIEN PROFESSIONNEL
☐	ÉTÉ SANS EFFETS POSITIFS PARTICULIERS

6	GLOBALEMENT , (SUR UNE ECHELLE DE 1 À 5) , VOUS SITUEZ VOTRE DEGRÉ SATISFACTION CONCERNANT CE PROTOCOLE À ... :				
	0 = Très insatisfait(e) 1 = Insatisfait(e) 2 = Sans opinion 3 = Satisfait(e) 4 = Très satisfait(e)				
	TRÈS INSATISFAIT(E)	INSATISFAIT(E)	SANS OPINION	SATISFAIT(E)	TRÈS SATISFAIT(E)
	☐	☐	☐	☐	☐

7	EN TANT QU'INFIRMIER(E) DÉLÉGUÉ(E), VOUS POUVEZ EXPRIMER VOS COMMENTAIRES LIBRES ICI :

VOUS ETES UN(E) INFIRMIER(E) DÉLÉGUÉ(E) LA SUITE NE VOUS CONCERNE PAS
VEUILLEZ "VALIDER" DIRECTEMENT EN FIN DE PAGE SVP .

8	EN TANT QUE MÉDECIN “DÉLÉQUANT” VOUS DIRIEZ QUE CE PROTOCOLE DE COOPÉRATION EST UTILE :
☐	POUR LA MSP
☐	À VOTRE ACTIVITÉ, DANS LE CADRE DU SUIVI MÉDICAL DE VOS PATIENTS À DOMICILE
☐	À VOTRE PATIENTÈLE
☐	AUTRES PRÉCISEZ : :

9	EN TANT QUE MÉDECIN “DÉLÉQUANT” PENSEZ-VOUS QUE CE PROTOCOLE SOIT BIEN ACCUEILLI PAR VOTRE PATIENTÈLE ?
☐	OUI
☐	NON
☐	JE NE SAIS PAS

10	EN TANT QUE MÉDECIN “DÉLÉQUANT” PENSEZ-VOUS QUE TOUTES LES CONDITIONS SONT RÉUNIES POUR PROPOSER UN SUIVI MÉDICAL EFFICACE À VOS PATIENTS ?
☐	OUI
☐	NON
☐	JE NE SAIS PAS

14	EN TANT QUE MÉDECIN DÉLÉGUANT, VOUS POUVEZ EXPRIMER VOS COMMENTAIRES LIBRES ICI :

11	EN TANT QUE MÉDECIN “DÉLÉGUANT”, VOUS DIRIEZ QUE LA FORMATION PROPOSÉE PAR VOTRE MSP, AUX INFIRMIER(E)S DÉLÉGUÉ(E)S EST ... :
☐	ADAPTÉE, POUR LA RÉALISATION DES GESTES NÉCESSAIRES AUX BIOPSIES À L'EMPORTE-PIÈCE
☐	À APPROFONDIR & À AMÉLIORER
☐	INADAPTÉE
☐	AUTRES , PRÉCISEZ : :

12	EN TANT QUE MÉDECIN “DÉLÉGUANT”, VOUS DIRIEZ QUE LE PROTOCOLE DE COOPÉRATION LOCAL EST ... :
☐	UN GAIN QUALITATIF DANS VOTRE PRATIQUE DE L'EXERCICE QUOTIDIEN DE LA MÉDECINE
☐	UN GAIN DE TEMPS DANS VOTRE PRATIQUE DE L'EXERCICE QUOTIDIEN DE LA MÉDECINE
☐	UNE BONNE MÉTHODE POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS
☐	UN RENFORCEMENT DE VOTRE RÉSEAU PLURI- PROFESSIONNEL AU SEIN DE LA MSP
☐	AUTRES, PRÉCISEZ : :

13	GLOBALEMENT , (SUR UNE ECHELLE DE 1 À 5) , VOUS SITUEZ VOTRE DEGRÉ SATISFACTION CONCERNANT CE PROTOCOLE À ... :				
	0 = Très insatisfait(e) 1 = Insatisfait(e) 2 = Sans opinion 3 = Satisfait(e) 4 = Très satisfait(e)				
	TRES INSATISFAIT(E)	INSATISFAIT(E)	SANS OPINION	SATISFAIT(E)	TRES SATISFAIT(E)
	☐	☐	☐	☐	☐

ANNEXE 9 : Évaluation de l’acquisition des compétences des délégués



TEST.PRO.BIOPSIE.PUNCH

Après avoir visionné le e Learning sur les biopsies à l'emporte-pièce, nous sommes ravis de vous proposer une occasion de mettre vos connaissances à l'épreuve !
La Maison de Santé vous invite à participer à un petit quiz en ligne qui va balayer les différents sujets abordés dans la vidéo.
C'est l'opportunité parfaite pour tester vos connaissances et vérifier votre compréhension sur les biopsies à l'emporte-pièce.
Relevez le défi et montrez que vous êtes incollables sur le sujet !
Bonne chance à vous

1	Merci de bien vouloir vous identifier *
Votre nom	
Votre prénom	

CAS CONCRETS

2	CAS N° 1. * Vous êtes en train de vérifier l'éligibilité d'un patient pour une biopsie à l'emporte-pièce. Ce dernier vous indique que : - il a 17 ans, il a vu en consultation le Dr Yvan Milla, et un diagnostic de typologie de lésion a été posée. Lors de votre recueil de données ce dernier vous indique qu'il applique régulièrement depuis 15 jours un Dermo-corticoïde pour calmer les démangeaisons provoquées par la lésion. Quelle sera votre attitude par rapport à cette information récente que le patient vous signale ?
☐	Je demande avis au médecin délégant
☐	Je considère que le patient n'est pas éligible
☐	Je considère que ce n'est pas grave, et que la procédure peut continuer

3	CAS N° 2. * Vous avez reçu un patient pour une biopsie au punch, ce dernier était éligible au protocole. Vous avez réussi à poser une anesthésie locale qui a permis la réalisation d'une biopsie à l'emporte-pièce comme indiqué par le médecin. Au stade de la suture de la plaie, vous rencontrez des difficultés à la réalisation et à la pose des points. Malgres vos tentatives répétées, vous ne parvenez pas à la suturer. Quelle attitude adoptez-vous face à cette situation ?
☐	Je persiste à suturer
☐	J'informe le médecin délégant
☐	Je considère que ce n'est pas grave, et je choisi de poser un pst compressif
☐	Je demande au médecin délégant de procéder à la suture

L'ANESTHÉSIE LOCALE

4	Qu'est-ce que l'anesthésie locale sous-cutanée *
☐	C'est un méthode qui inhibe de manière réversible la propagation des signaux le long des nerfs. Lorsqu'elle intéresse un nerf sensitif, cette inhibition se traduit cliniquement par une perte de sensibilité plus ou moins complète que l'on appelle analgésie ou « bloc sensitif » : c'est le but recherché lors de l'usage d'un tel médicament.
☐	C'est une méthode d'anesthésie locale sous-cutanée qui utilise une substance légère et volatile appelée "éther" pour engourdir la zone ciblée. L'éther est appliqué sur la peau et s'évapore rapidement, créant un effet anesthésiant.
☐	C'une méthode qui utilise des techniques d'hypnose pour engourdir la peau. Un praticien qualifié guide le patient dans un état de relaxation profonde, permettant ainsi de réduire la sensation de douleur pendant la procédure.
☐	C'est une méthode qui utilise des impulsions électromagnétiques pour engourdir la zone ciblée. Ces impulsions agissent sur les nerfs de la peau, bloquant temporairement les signaux de douleur.

5	Quels sont les facteurs qui modifient l'activité d'un anesthésique local *
☐	Le fait que le patient ne soit pas à jeun
☐	l'adrénaline
☐	les corticoïdes
☐	Les morphiniques

6	Quels sont les risques et les effets secondaires associés à l'anesthésie locale sous-cutanée ? *
☐	Effets sur le système nerveux central
☐	Effets ventilatoires
☐	Effets cutanés
☐	Effets cardiovasculaire
☐	Effets sur le muscle utérin

7	Comment se déroule la procédure d'administration de l'anesthésie locale sous-cutanée ? *
☐	Sur une plaie ou un terrain cutané NET : je pique directement dans les berge de la plaie, je pratique un test d'aspiration sanguin à chaque injections & je renouvelle l'opération de proche en proche tous les 0,5 mm environ
☐	Sur une plaie souillée ou délabrée: j'injecte l'anesthésique autour de la plaie avec un angle de 30°, je réalise un test d'aspiration sanguin à chaque injections & je renouvelle l'opération à chaque fois en veillant à rester dans les zones qui viennent t d'être précédemment anesthésiée
☐	J'utilise des feuilles de camomille réhydratée, connues pour leurs propriétés calmantes pour la peau, elles ont été séchée au préalable au clair de lune, pour amplifier leur pouvoir apaisant. Je trempe un plastron en soie pure dans le mélange énergisé, en veillant à ce qu'il soit bien imprégné et je le place sur la peau. Je laisse agir pendant 10 min.

PONCTION BIOPSIQUE À L'EMPORTE PIÈCE / PUNCH

8	La peau est composée de 3 couche de tissus , classez les de la couche externe vers la couche interne *
	Épiderme
	Derme
	Hypoderme

9	Choisissez la définition correcte de la biopsie à l'emporte pièce *
☐	C'est une épreuve diagnostique lors de laquelle on utilise un instrument tranchant pour prélever un petit fragment de peau en forme de tube ainsi que du tissu sous-jacent.
☐	Les biopsies à l'emporte-pièce sont des gâteaux spéciaux que les médecins utilisent pour célébrer les anniversaires des patients.
☐	Les biopsies à l'emporte-pièce sont une méthode de collecte d'échantillons de tissus en utilisant des emporte-pièces de formes variées.
☐	Les biopsies à l'emporte-pièce sont des examens permettant de tester les compétences culinaires des médecins en réalisant des plats sophistiqués.

10	Quelles sont les indications courantes pour réaliser une biopsie à l'emporte-pièce ? *
☐	Lésions suspectes
☐	Dermatoses inflammatoires
☐	Diagnostic du cancer de la peau
☐	Dermatoses vésiculo-bulleuses auto-immunes
☐	Evaluation & examen pour les marques de naissance

11	Quelles sont les principales complications associées aux biopsies à l'emporte-pièce ? *
☐	Hémorragie
☐	Infections
☐	Cicatrices
☐	Douleurs & sensibilités
☐	Paralysie du membre concerné par la biopsie
☐	Les biopsies ne présentent aucunes complications, c'est pour cela qu'on les proposent

12	Comment préparer un patient pour une biopsie à l'emporte-pièce ? *
☐	J'explique la procédure, et je transmet les recommandation réalisées par la msp (Infographie)
☐	Je recueille le consentement éclairé du patient
☐	Je fais signer le consentement au patient en 3 exemplaires (MSP / Medecin / Comité d'événement indésirable de la Cpts)
☐	Je vérifie son éligibilité
☐	Je prépare la zone de la peau
☐	Je place le patient en décubitus dorsal

LES SUTURES

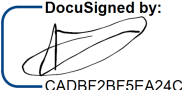
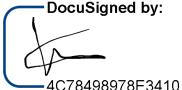
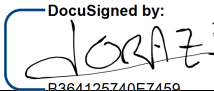
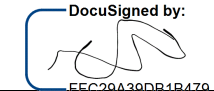
13	Quels sont les différents types de fils de suture couramment utilisés ? *
☐	Les Fils 2 - 0 (Les membres)
☐	les fils 3 - 0 (Les membres)
☐	Les Fils 4 - 0 (Face & mains)
☐	les Fils 5 - 0 (Face & mains)
☐	Fils Monobrins (1 seul brin, moins traumatiques, mais moins solides, résorbables ou non)
☐	Fils tressés (Plusieurs brins, Plus solides mais plus traumatisants, résorbables ou non)
☐	Fils sertis (raccordés à une aiguille)
☐	Fils non sertis (brin individualisé , ou sous forme d'une bobine)
☐	Fils d'or (pour les procédure qui nécessitent un suivi visuel de la cicatrisation)
☐	Fils en fibre de carbone (pour une résistance maximale)
☐	Fils en silicone (flexible et invisible)

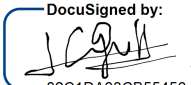
14	Quelles sont les différentes techniques de suture utilisées pour fermer une incision ? *
☐	Sutures à points séparées (4 boucles de serrages)
☐	Sutures en points simples
☐	Suture en X
☐	Suture en U
☐	Suture en Z
☐	Suture en R

15	Quelles sont les complications possibles liées à la réalisation de points de suture ? *
☐	Infections
☐	Déhiscence
☐	Cicatrice chéloïdes
☐	Allergie aux matériaux de sutures
☐	Irritation et sensation de tiraillement
☐	Perte de sensibilité de la peau
☐	Apparition de nouvelles colorations des pigment de la peau

16	Quels sont les facteurs à prendre en compte lors du choix de la taille du fil de suture ? *
☐	La localisation de la plaie
☐	Les types de tissus (épais, mince, élastique, fragile)
☐	Le temps de cicatrisation (les fils plus résistants, sont plus long à se résorber)
☐	Prendre en compte les préférences du patients

ANNEXE 10 : Signature des professionnels médicaux qui valident & approuvent la mise en œuvre du protocole

NOM & Prénom	Je sousigné, Dr Yvan MILLA, valide et certifie : - Le contenu de la formation ; - Le programme d'évaluation - Le déroulé du protocole	NOM & Prénom	Je sousigné, Dr MILLA-BÉNISTY Nathalie, valide et certifie : - Le contenu de la formation ; - Le programme d'évaluation - Le déroulé du protocole
ADELI ou RPPS	10003258273	ADELI ou RPPS	10100177699
PROFESSION	Médecin généraliste	PROFESSION	Médecin spécialisée en dermatologie et vénéréologie
SIGNATURE	 DocuSigned by: C4DBF2BF5EA24C0...	SIGNATURE	 DocuSigned by: 4C78498978E3410...
NOM & Prénom	Je sousigné, Dr ORAZI Xavier, valide et certifie : - Le contenu de la formation ; - Le programme d'évaluation ; - Le déroulé du protocole.	NOM & Prénom	Je sousigné, Dr Cécile FABRE, valide et certifie : - Le contenu de la formation ; - Le programme d'évaluation ; - Le déroulé du protocole.
ADELI ou RPPS	10003222717	ADELI ou RPPS	10100172864
PROFESSION	Médecin généraliste	PROFESSION	Médecin spécialisée en dermatologie et vénéréologie
SIGNATURE	 DocuSigned by: B364125740E7459...	SIGNATURE	 DocuSigned by: FFC20A30DB1B479...
NOM & Prénom	Je sousigné, Dr Milla Jean-Yves, valide et certifie : - Le contenu de la formation ; - Le programme d'évaluation ; - Le déroulé du protocole .	NOM & Prénom	Je sousigné, Dr RAULT Lucie, valide et certifie : - Le contenu de la formation ; - Le programme d'évaluation ; - Le déroulé du protocole
ADELI ou RPPS	341720225	ADELI ou RPPS	10101683802
PROFESSION	Médecin généraliste	PROFESSION	Médecin spécialisée en dermatologie et vénéréologie
SIGNATURE	 DocuSigned by: D71B1D384D4B431...	SIGNATURE	

NOM & Prénom	Je soussigné, Dr GUILLAUME-ORAZI Catherine, valide et certifie : - Le contenu de la formation ; - Le programme d'évaluation ; - Le déroulé du protocole .	NOM & Prénom	
ADELI ou RPPS	10003222568	ADELI ou RPPS	
PROFESSION	Médecin généraliste	PROFESSION	
SIGNATURE	DocuSigned by:  82C1DA33CB55456...	SIGNATURE	
NOM & Prénom		NOM & Prénom	
ADELI ou RPPS		ADELI ou RPPS	
PROFESSION		PROFESSION	
SIGNATURE		SIGNATURE	